

Contribution du CESE au Tour de France de l'égalité

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 23/01/2018

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Plénière du 23 janvier 2018 à partir de 14h30

Au cœur du pacte social et républicain, l'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » par le Président de la République pour la durée du quinquennat. Le gouvernement a ainsi lancé en octobre 2017 le Tour de France de l'égalité, auquel Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, a souhaité associer le CESE.

Le CESE a consacré sa séance plénière du 23 janvier 2018 au Tour de France de l'égalité.

Des tables rondes rassembleront des personnalités expertes de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les violences faites aux femmes et un projet de résolution, dont l'exposé des motifs est présenté par Cristelle Gillard, au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité.

Courrier de Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes à Patrick Bernasconi, président du CESE

Lettre de mission du Tour de France de l'égalité

Programme de la séance :

Présentation de données récentes concernant la place des femmes dans les organisations de la société civile par Claire Guichet, rapporteure de l'étude "Les forces vives au féminin".

Table ronde "Egalité professionnelle"

Animée par Sylvie Brunet, présidente de la section du travail et de l'emploi, corapporteure de l'étude "Bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle"

Intervenant.e.s :

- Patrick Liébus, président de la CAPEB, ancien conseiller du CESE, rapporteur de l'avis "Agir pour la mixité des métiers"
- Françoise Milewski, économiste de l'OFCE, Sciences Po, programme PRESAGE, ancienne personnalité associée du CESE, rapporteure de l'étude "Le travail à temps partiel"

- [Sophie Pochic](#), sociologue du travail et du genre, directrice de recherche au CNRS, membre du réseau MAGE, personnalité qualifiée du Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle

Table ronde "Violences faites aux femmes"

Animée par [Ernestine Ronai](#), responsable de l'[Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis](#), personnalité associée du CESE, co-présidente de la commission « violences de genre » du [Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes](#), co-rapporteuse, corapporteuse de l'avis "[Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer](#)"

Intervenant.e.s :

- [Marylin Baldeck](#), juriste, déléguée générale de l'[association européenne contre les violences faites aux femmes au travail \(AFVT\)](#)

- [M. Edouard DURAND](#), juge des enfants, co-président de la commission « violences de genre » [Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes](#)

- [Marie-France Hirigoyen](#), psychiatre spécialiste du harcèlement moral et des violences psychologiques

Lecture exposé des motifs de la résolution par [Cristelle Gillard](#), au nom de la [délégation aux droits des femmes et à l'égalité](#).

Présentation de la Résolution par [Patrick Bernasconi](#), président du CESE.

Intervention de [Marlène Schiappa](#), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.



« L'égalité n'est pas une option, c'est un principe inscrit dans le préambule de notre Constitution. Les femmes représentent 52% de la population. Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour atteindre, enfin, l'égalité entre les hommes et les femmes. », **Marlène Schiappa**, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.